

Vos questions / nos réponses

Quelle différence y a t il entre les signes d un ex dépendant à la drogue et quelqu un qui se drogue

Par [Profil supprimé](#) Postée le 28/01/2012 21:53

Bonsoir a tous! je souhaiterais simplement savoir quelle est la différence , les signes entre quelqu un qui a consommé des stups auparavant et quelqu un qui en consomme toujours aujourd hui .

en sachant que mon ex copain ne m a jamais nié avoir consommé des stups(coke,joints , autres ptre) et est même fiché pour stups au sein de la police .

aujourd hui j observe des tremblements de sa part , il tape du pied par terre sans arret , renifle tout le temps et a longueur de journee comme si il avait un rhume qui ne guerissait pas , il change tout le temps d humeur et a parfois des comportements violents envers moi meme ou envers son fils, il a les pupilles tres petites et tousse beaucoup.

Un jour je l ai surpris dans la salle de bain, il m a dit qu il avait un problème. je l ai vu saigner du nez .

J aimerais beaucoup que vous m aidiez a y voir plus clair car aujourd hui je suis en attente d un jugement pour la garde de mon fils et m inquiète beaucoup de le laisser a son pere qui a des pics d humeur .

Je tiens par ailleurs a vous signaler qu il a menacé de mort ma mere en disant que si je tentais ou qu elle tentait quoi que ce soit pour la garde il lui mettrait 3 coups de couteau a la gorge et m a également menacé de rapt pour emmener son enfant en roumanie ou en pologne.

Merci d avance de vos reponses

Mise en ligne le 02/02/2012

Bonjour,

Il est très difficile de repérer à travers des signes extérieurs que quelqu'un consomme des drogues, même si nous comprenons que vous puissiez avoir de sérieux doutes à travers ce que vous décrivez.

Dans tous les cas, ce sont les violences et les menaces qui mettent le plus en danger votre foyer, au delà d'éventuelles consommations de la part de votre ami. En effet, bien que certaines drogues puissent faciliter certains passages à l'acte violent, ils ne peuvent expliquer à eux seuls ces comportements, cela dépendant avant tout de la personnalité de votre ex petit ami.

Afin de ne pas rester seule face à ces difficultés, nous vous invitons à contacter les services téléphoniques belges suivants:

- Infor-Drogues: (32) 02 227 52 52
- Drugli jn: (32) 078-15 10 20

Ces services peuvent vous venir en aide, notamment en vous soutenant et vous conseillant, et éventuellement en vous orientant vers un service qui vient en aide aux femmes victimes de violences conjugales.

Cordialement.
